



RÉGION ACADÉMIQUE
 MINISTÈRE
 DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 MINISTÈRE
 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
 DE LA RECHERCHE
 ET DE L'INNOVATION



A l'attention des candidats individuels /Épreuves ponctuelles
Attestation d'expérience professionnelle
CAP EMPLOYÉ DE COMMERCE MULTI-SPECIALISTES
LES 16 SEMAINES DE STAGE SONT OBLIGATOIRES SOUS PEINE DE NON RECEVABILITÉ

Je soussignée(e).....
 agissant en qualité de.....
 Nom de l'entreprise.....

certifie que

Nom de naissance : Nom d'épouse : Prénom :
 Date de naissance :/...../..... N° d'inscription indiqué sur la convocation) :
 a travaillé du..... au
 dans mon entreprise au poste de et à ce titre a réalisé les activités suivantes :

TACHES EFFECTUÉES	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

IMPORTANT :

Il appartient au candidat de gérer :

- La recherche des lieux de stage (le bureau des examens professionnels est juridiquement incompétent dans ce domaine et n'assumera aucune intervention en cas de difficulté)
- Les conventions de stage, elles sont demandées par les structures d'accueil, pas par le service des examens qui ne délivre pas de convention de stage
- Son assurance (une convention de stage permet au candidat d'être couvert en cas d'accident par l'assurance de l'organisme dont il dépend, à défaut renseignez-vous auprès de votre assureur).

- **Cette attestation est exigée pour le passage de l'épreuve EP1 et pour la délivrance du diplôme.**
- ***En l'absence des parties administrative et commerciale de ce dossier dûment constitué, le candidat se verra attribuer la note 0 à l'épreuve. Si le dossier est incomplet (absence de la partie économique, juridique et sociale), le candidat sera néanmoins évalué, le jury étant tenu informé.***
- **Le dossier professionnel est à présenter en double exemplaire pour le jury avec une partie administrative, une partie commerciale et une partie économique, juridique et sociale conformément au référentiel de la spécialité.**
- **Plusieurs fiches comme celle-ci peuvent être utilisées si une seule ne suffit pas.**